



Déclaration préalable CGT de la CAP du 23 septembre 2021

Madame la Présidente

Mesdames, Messieurs les élus.

Une nouvelle mandature est en place depuis les élections régionale, nous espérons que la méthode de travail engagée en C.A.P, ainsi que les relations continueront dans une ambiance respectueuse pour l'intérêt des agents.

Pour les promotions internes, la CGT luttera toujours contre le différentiel cadre d'emploi fonction et le concours sera toujours notre priorité pour accéder à un grade supérieur.

La loi de la transformation de la fonction publique, comme vous le savez madame la présidente, a modifié les prérogatives de la C.A.P, la CGT espère la continuité d'une totale transparence comme cela à été mis en place pour l'année 2021.

Les élus CGT